



## Refus de priorité ?

-----  
Par yayamahaa

Bonjour à tous,

J'ai suis passé à un passage piéton alors qu'un passant terminait de traverser mais a eu le temps d'arriver de l'autre côté de la route.

je me suis alors fait contrôler peu après et j'ai reçu une amende que je n'ai pas signé pour refus de priorité et 6 points en moins !

suis je en tord ou puis je contester ?

merci pour votre aide !

-----  
Par lavigie

Bonjour

Votre déclaration n'est pas ce qui est inscrit dans le PV :"

Refus de priorité par conducteur à piétons régulièrement engagé dans la traversée d'une chaussée"

Prétendre que le vehicule est passé derrière le piéton , que ce n'est pas un refus de priorité , c'est aller au casse pipe sans biscuits si vous n'avez pas de passagers qui acceptent de témoigner au tribunal pour affirmer d'autre circonstance que l'intitulé de la contravention .

Même si ce que vous dites est vrai et que le vehicule circule a une distance de plus de un mètre pour dépasser le piéton.

-----  
Par morobar

Bjr,

Anecdote Orléanaise sur un passage protégé pour la traversée d'un boulevard.

Un piéton entame sa traversée, un automobiliste calcule pour passer derrière le piéton en marche.

Manque de chance, un autre véhicule débouche avec vitesse, de sorte que le piéton effrayé recule de 2 pas en arrière pour l'éviter.

Résultat: un piéton renversé.

-----  
Par yayamahaa

Merci pour vos réponses !!

j'ai contesté l'amende j'attends d'avoir leur retour et je vous tiens au courant!

bonne journée

-----  
Par yayamahaa

Merci pour vos réponses !!

j'ai contesté l'amende j'attends d'avoir leur retour et je vous tiens au courant!

bonne journée

-----  
Par yayamahaa

Bonjour à tous,

Bonne nouvelle ils ont prit en compte ma demande et ils ont renoncés à ma contravention !

Merci pour votre aide!

-----  
Par lavigie

Bonjour  
Contestée le 28 septembre  
retour de l'OMP le 16 octobre

je n'y crois pas une seconde .